



## Charte de prêt des liseuses

### Conditions générales de prêt

Le prêt de liseuses est réservé aux adhérents de l'association Place des Arts à jour de cotisation.

Il est consenti sous réserve de l'acceptation des conditions précisées dans la présente charte, et de la remise d'un chèque de caution de 150€ lors du premier emprunt de liseuse.

L'adhérent ne peut emprunter qu'une seule liseuse à la fois. Il peut la réserver dans l'application Padic.

La durée du prêt est de **1 mois**. Le retour n'est pas accepté tant que tous les éléments empruntés ne sont pas rendus.

### Le matériel prêté est composé de

- Une liseuse électronique de marque KOBO GLO HD
- Une coque de protection
- Un câble d'alimentation

### Matériel perdu ou détérioré

La liseuse est placée sous la responsabilité de l'adhérent emprunteur pendant toute la durée du prêt et jusqu'à vérification du matériel par un des permanents de l'association lors du retour de celle-ci.

La responsabilité civile de l'adhérent pourra être engagée en cas de perte, de vol ou de détérioration de tout ou partie du matériel prêté.

Tout adhérent qui ne serait pas en capacité de rendre le matériel dans l'état dans lequel il se trouvait au moment de l'emprunt devra le rembourser intégralement, à hauteur des 150 euros du chèque de caution.

**La perte du seul câble de rechargement sera facturée 35€.**

### Recommandations d'usage

Avant la première utilisation, il est conseillé de lire le guide d'utilisation papier fourni par Place des Arts.

La liseuse est un appareil technologique relativement fragile.

Afin de la conserver dans son bon état de fonctionnement, il est recommandé :

- De la conserver dans la coque fournie par Place des Arts durant toute la durée de l'utilisation ;
- De bien refermer cette coque hors des périodes d'utilisation ;
- De ne pas soumettre la liseuse à une luminosité, une température, une humidité ou des vibrations extrêmes. Ne pas mouiller l'appareil ;
- de ne pas utiliser de détergent pour la nettoyer ;
- De n'utiliser que le câble fourni pour le rechargement.

***Je reconnais avoir pris connaissance de la présente charte.***

***Je m'engage à suivre les recommandations d'usage énoncées ci-dessus, à respecter les délais de prêt, et à restituer la liseuse en l'état, accompagné de sa coque et de son câble.***

***En cas de perte, vol ou détérioration de tout ou partie du matériel prêté, je m'engage à rembourser le matériel manquant ou défectueux, aux tarifs indiqués dans la présente charte.***

**Caution** : Chèque n° \_\_\_\_\_ Banque \_\_\_\_\_

Nom – Prénom \_\_\_\_\_

Numéro d'adhérent : \_\_\_\_\_

Observations sur le matériel au moment du prêt : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Signature du représentant de Place des Arts ayant procédé au prêt :